

# Rurange-lès-Thionville

## Une légère hausse des taxes communales

Le Républicain Lorrain - 13 mai 2024

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le maire a présenté le budget 2024 de la commune et le compte de gestion. Concernant le compte administratif 2023, la section fonctionnement s'élève en dépenses à 1 476 459 € et en recettes à 1 580 957 €. Soit un solde de 104 497 €, plus l'excédent de l'exercice 2022, 399 938 €. Une somme de 128 307 € a été versée dans la section investissements.

Les taxes communales ont subi une légère hausse, s'élevant pour la taxe d'habitation à + 0,2 % pour un taux de 14 %. Pour le foncier bâti + 0,5 %, soit 30,26 %. Et pour le foncier non bâti, l'augmentation est de 0,05 % soit 53,55 %.

Budgets et hausse des taxes ont été votés et acceptés.